

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
EXTRA 83/02

ÉFAI – 020714 – AMR 51/165/02

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS  
(CAROLINE DU NORD)

Desmond Keith Carter (h), noir, 35 ans

Londres, le 5 novembre 2002

Desmond Carter doit être exécuté en Caroline du Nord le 10 décembre, le jour même de la Journée internationale des droits de l'homme. Cet homme a été condamné à mort en juillet 1993 pour le meurtre d'Helen Purdy, commis en mars 1992.

Helen Purdy, une femme âgée de soixante et onze ans, habitait à proximité du domicile de Desmond Carter, à Eden, dans le comté de Rockingham, situé dans le nord de la Caroline du Nord. Des membres de sa famille l'ont retrouvée poignardée dans sa maison. Selon les informations recueillies, Desmond Carter était sous l'emprise de l'alcool, de la cocaïne et de tranquillisants au moment des faits. Il avait dérobé 15 dollars (15 euros environ) à Helen Purdy, qui lui ont servi à acheter de la cocaïne.

Desmond Carter est né en 1967 d'une mère âgée de dix-sept ans. Lorsqu'il avait trois ans, sa mère est partie, le laissant seul avec sa grand-mère et son grand-père alcoolique. La grand-mère a finalement quitté le grand-père et a emmené l'enfant avec elle en Caroline du Nord. Au cours de cette période, le père de Desmond Carter a été emprisonné pour meurtre. Selon ses avocats actuels, Desmond Carter s'est mis à se droguer pendant son adolescence, et sa consommation de stupéfiants a augmenté avec le temps. Peu avant le meurtre d'Helen Purdy, sa grand-mère a tenté de le faire bénéficier d'un traitement pour toxicomanie et troubles mentaux, mais l'hôpital a refusé de lui dispenser des soins parce qu'il ne disposait pas d'une assurance susceptible de couvrir les frais médicaux.

De même que la plupart des personnes ayant à répondre de crimes passibles de la peine capitale aux États-Unis, Desmond Carter n'avait pas de moyens suffisants pour payer lui-même l'avocat chargé de le défendre au cours de son procès. Selon une étude de la *Common sense foundation*, un organisme de recherche dont le siège se trouve à Raleigh, en Caroline du Nord, plus d'un sur six des condamnés qui se trouvent actuellement dans le couloir de la mort dans cet État ont été assistés en première instance par des avocats à l'égard desquels le barreau de la Caroline du Nord a pris des mesures de discipline. L'un des avocats désignés par le tribunal pour assurer la défense de Desmond Carter a récemment été rappelé à l'ordre par le barreau de cet État parce qu'il avait fait des commentaires humiliants sur un de ses clients devant les médias et qu'il avait demandé des honoraires excessifs.

Desmond Carter est noir et Helen Purdy était blanche. Selon une étude préliminaire publiée en 2001 par des chercheurs de l'université de Caroline du Nord, les auteurs de meurtre risquent 3,5 fois plus d'être condamnés à la peine capitale dans cet État si leur victime était blanche que si elle était d'une autre couleur de peau. Cette probabilité est encore plus élevée si le défendeur n'est pas blanc. Près de 40 p. cent des victimes de meurtre en Caroline du Nord sont blanches, mais près de 86 p. cent des condamnés à qui les autorités ont ôté la vie dans cet État depuis la reprise des exécutions (soit 18 sur 21) avaient tué des Blancs. Cette proportion se retrouve dans le comté de Rockingham : plus de la moitié des victimes de meurtre dans ce comté sont des Afro-Américains, mais en ce qui concerne les affaires qui ont débouché sur des condamnations à mort, sept des huit victimes étaient blanches, soit 87,5 p. cent.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les recherches effectuées sur l'application de la peine de mort aux États-Unis ont mis en évidence des anomalies généralisées en matière de condamnation qui ne peuvent être expliquées que par des facteurs raciaux, et notamment par la race de la victime. Depuis que les exécutions ont repris aux États-Unis en 1977, 80 p. cent des personnes auxquelles les autorités ont ôté la vie avaient été déclarées coupables de crimes commis contre des Blancs. Or, on recense environ le même nombre d'Afro-Américains que de Blancs parmi les personnes victimes de meurtre aux États-Unis. En 1990, le *General Accounting Office*, un organisme indépendant enquêtant pour le gouvernement fédéral, a publié un rapport sur l'application de la peine capitale. Après avoir examiné 28 importantes études sur le sujet, il concluait que 82 p. cent des enquêtes effectuées mettaient en évidence une corrélation entre la race de la victime et la probabilité d'une condamnation à mort. Ce résultat était « *remarquablement constant, quels que soient les séries de données, les États ou les méthodes de collecte et d'analyse des données.* [Cet] effet "race de la victime" se retrouvait à toutes les étapes de la procédure du système pénal ».

Un appel interjeté par un condamné à mort, Ronald Watkins, qui a été finalement exécuté en Virginie en 1998, a permis de révéler que sur les 126 personnes inculpées de meurtre depuis 1970 par le parquet de Danville, on comptait 93 Noirs et 33 Blancs. Parmi ces 126 accusés, 18 (16 Noirs et deux Blancs) avaient été poursuivis pour meurtre passible de la peine capitale. Cette peine avait été finalement requise contre huit Noirs et aucun Blanc. Danville se trouve en Caroline du Nord, à proximité de la frontière entre cet État et la Virginie, et à 35 kilomètres seulement d'Eden, dans le comté de Rockingham.

Dans son rapport de 1998 sur les États-Unis (E/CN.4/1998/68/Add.3), le rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires soulignait : « *la race, l'origine ethnique et la situation économique semblent être des facteurs prépondérants pour déterminer qui sera ou ne sera pas condamné à mort [aux États-Unis]* ». Dans un rapport publié au cours de l'année 2000, le rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée indiquait : « [je suis] *préoccupé par l'application discriminatoire de la peine de mort aux États-Unis d'Amérique et [j']espère que l'avènement d'une nouvelle ère sera également l'occasion d'envisager dans ce grand pays des sanctions pénales plus conformes aux normes internationales des droits de l'homme et qui suivent la tendance dominante consistant à supprimer la peine capitale* ».

En mai 2002, le gouverneur Parris Glendening a annoncé l'instauration d'un moratoire sur les exécutions au Maryland, dans l'attente des conclusions d'une étude portant sur l'incidence de l'appartenance raciale sur l'application de la peine capitale.

Amnesty International est opposée de manière inconditionnelle à la peine capitale. Alors que 111 États dans le monde ont aboli la peine capitale *de jure* ou *de facto*, 805 condamnés à mort ont été tués aux États-Unis depuis que les exécutions judiciaires ont repris dans ce pays en 1977.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après, et que vous rédigerez en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations suivantes (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- faites part de votre compassion pour les parents et amis d'Helen Purdy, et expliquez que vous ne cherchez aucunement à minimiser la gravité du crime qui lui a coûté la vie, ni les souffrances qu'il a causées ;
- faites valoir que de nombreuses études montrent que des facteurs raciaux entrent en compte dans l'application de la peine de mort aux États-Unis, et dites-vous préoccupé par le fait que cela semble être le cas en Caroline du Nord, notamment dans le comté de Rockingham ;
- rappelez que le gouverneur du Maryland a récemment instauré un moratoire sur les exécutions dans cet État après que des craintes eurent été exprimées au sujet de l'incidence de l'appartenance raciale sur l'application de la peine capitale ;
- soulignez qu'il semble que le dénuement ait été une des causes du geste de Desmond Carter ;
- appelez les autorités à faire preuve d'équité et de compassion en graciant Desmond Carter, dans l'intérêt de la réputation de la Caroline du Nord. ;
- priez le gouverneur d'apporter son soutien à l'instauration d'un moratoire sur les exécutions dans cet État.

**APPELS À :**

**Gouverneur de l'État de Caroline du Nord :**

Governor Michael F. Easley

Office of the Governor

20301 Mail Service Center

Raleigh, NC 27699-0301, États-Unis

**Fax :** + 1 919 715 3175 / + 1 919 733 2120

**Courriers électroniques (via le site web du gouverneur :**

**cliquer sur « contact us ») :**

<http://www.governor.state.nc.us/email.asp?to=1>

**Formule d'appel :** *Dear Governor,* / Monsieur le Gouverneur,

**COPIES aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.**

**Vous pouvez également adresser une copie de vos appels ou de brefs courriers (pas plus de 250 mots) au rédacteur en chef du journal suivant :**

Letters to the Editor, *The News-Observer*

P.O. Box 191, Raleigh, NC 27602, États-Unis

**Fax :** + 1 919 829 4872

**Courriers électroniques :** [forum@newsobserver.com](mailto:forum@newsobserver.com)

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*